



FDOTSI de l'Hérault

Information sur : Le réseau des Logis



La chaîne logis est **la première chaîne hôtelière indépendante d'Europe**. Elle regroupe à ce jour 2621 hôtels-restaurants en Europe dont 2486 en France.

Ces établissements attirent une clientèle ayant pour premiers critères de motivation : la **convivialité, l'accueil, les traditions et la qualité de la restauration**.

Les hôtels logis sont des établissements dotés d'une capacité moyenne de 19 chambres par hôtel et disposent pour la plupart d'un restaurant.

Tous ces établissements sont différents mais tous souscrivent à **une charte de qualité commune** qui repose sur les éléments fondamentaux de la **culture Logis** :

- un **accueil personnalisé et chaleureux**.
- **le confort**
- une **cuisine** s'inspirant des **traditions régionales**
- Une **incitation à la découverte de l'offre touristique**

1 – LA CHARTE QUALITE LOGIS

1.1 Le classement des hôtels en « cheminée »

- Une grille de classement permet d'instruire le dossier de demande d'adhésion en **1, 2, ou 3 cheminées**
- Un reclassement est **effectué tous les 3 ans** dans le cadre de visites mystères par des cabinets externes.
- Il comprend **environ 500 indicateurs regroupés en 6 critères** :
 - Chaleur de l'**accueil**
(attention particulière accordée aux qualités humaines de l'exploitant et de son équipe)
 - **Confort** des chambres
 - **Propreté et entretien**
 - **Qualité et choix au petit déjeuner**
 - **Extérieurs - Equipement & Services**
 - **Environnement et développement durable**

Un établissement est labellisé s'il répond à 85% des exigences. En fonction du degré de conformité, il existe 3 niveaux de qualité :



Un confort simple et un excellent rapport qualité/prix



Un hôtel de bon confort au meilleur prix



Un excellent confort et des services attentifs

1.2 Le classement des restaurants en « cocotte »

- Les établissements Logis sont presque toujours dotés d'un **restaurant** où il est proposé en permanence des « Sélections du Terroir » : un menu du terroir ou des produits du terroir clairement identifiés sur la carte.
- Depuis 2009, les restaurants disposent d'un classement propre, distinct de l'hébergement : un classement en cocotte, qui est également attribué tous les 3 ans (mêmes modalités que pour la partie hôtel).



Cuisine généreuse qui met l'accent sur des recettes régionales et de tradition, servie dans un cadre simple chaleureux et convivial.



Restaurant confortable et service attentif pour découvrir une cuisine gourmande qui invite à la découverte des produits régionaux



Restaurant élégant qui propose une table gastronomique qui valorise l'art culinaire et un service très soigné.

1.3 Les distinctions

- **Les tables distinguées** : en complément du classement en cocotte, une distinction est attribuée aux établissements ayant obtenu : au moins 1* pour le Guide Michelin et le Bottin Gourmand ; au moins 2 toques pour le Gault et Millau.

- **Les Logis d'exception** : cette distinction est réservée aux établissements répondant au **plus haut niveau d'exigence** (3 cheminées et 3 cocottes ou table distinguée) et disposant d'une valeur ajoutée parfaitement identifiable (ex : une vue imprenable, un lieu insolite ou historique...).

1.4 Le label Qualité Tourisme pour les logis

La Fédération des Logis est habilitée à attribuer la marque Qualité Tourisme. L'ensemble des critères propres à la marque Qualité Tourisme est intégré dans la grille d'audit des Logis de France.



1.5 Le service Suivi Qualité

Le **service Suivi Qualité** de la fédération est chargé de recueillir les appréciations de la clientèle : **observations, réclamations et compliments**. Ce sont ces appréciations qui permettent de modifier un classement entre les audits de contrôle, qui ont lieu tous les 3 ans.

2- LES LABELS THEMATIQUES DES LOGIS

Les Logis proposent des **labels thématiques** attribués aux établissements remplissant des critères spécifiques : les labels de séjours et les labels d'activités.

2.1 Les labels séjours et leurs chartes de qualité (synthèse par label ne comprenant pas l'ensemble des critères exigés)



Logis de Caractère :

Le cadre authentique et la culture de la région sont respectés : utilisation de matériaux naturels et régionaux ou architecture traditionnelle locale.



Logis nature-silence

- Situé dans un **cadre naturel** (parc ou site naturel privilégié), l'établissement est également au **calme**, à l'abri de nuisances sonores et olfactives. Il dispose d'une parfaite isolation phonique.

- Un espace aménagé propice au repos et à la détente est disponible à l'extérieur.



Logis Bacchus :

- L'établissement est situé dans une **zone d'appellation vitivinicole** et à proximité immédiate du **vignoble** ou dans un **village vinicole**.

- L'établissement valorise le patrimoine viticole à travers : sa décoration intérieure / la vente de produits / la mise à disposition de documentation / la possibilité de visites et dégustations aux alentours / la restauration (carte des vins variés, crus sélectionnés)

- L'hôtelier doit conseiller la clientèle sur le choix des vins, connaître les différentes appellations de la région de production, les sites ouverts au public en milieu viticole...



logis famille-enfants :

- L'établissement propose **des chambres familiales**, des **équipements** et **services** spécifiques et **adaptés aux enfants**, des aires de jeux, des activités d'intérieur et parfois des piscines.

- Le couchage d'un enfant dans la chambre des parents est offert jusqu'à 10 ans.

- Le menu « enfant » est adapté en fonction de l'âge des enfants

Etape-Affaires

Le produit est destiné à la clientèle disposant d'une carte professionnelle. Les établissements proposent obligatoirement :



- Pour les hôtels restaurants : **Le forfait Etape Affaires** (repas, une nuit en chambre individuelle et un petit déjeuner)



- Pour les hôtels : **Le forfait Nuitée Affaires** (une nuit en chambre individuelle et un petit déjeuner)

2.2 Les labels activités et leurs chartes de qualité (synthèse par label ne comprenant pas l'ensemble des critères exigés)



Logis Neige

Les logis neige sont obligatoirement situés en station de ski ou à proximité.

Des équipements nécessaires au le stockage des skis et le rangement des vêtements et chaussures sont proposés.



Logis randonnée

Ce type d'établissement est adapté aux randonneurs par :

- sa **proximité** (maximum 2 km) d'un **sentier** répertorié et balisé.
- ses **services adaptés** : local fermé pour les vêtements, petit déjeuner énergétique, affichage de la météo, mise à disposition de guide, proposition de randonnées balisées, vente ou location de matériel, mise en relation avec accompagnateurs de montagne ou guide de pays...



Logis Pêche

L'hôtelier **connaît les lieux de pêche** et est en mesure de conseiller ses clients, de fournir les cartes d'état-major, les plans de parcours de pêche privés ou de société. Il est en rapport avec les magasins d'articles de pêche proches (ou la société de pêche locale) pour la délivrance des permis, la location ou l'achat de matériel. Il peut faciliter la mise en relation avec un guide de pêche ou un pêcheur local.



Logis Vélo

- L'établissement propose des **services adaptés aux cyclistes** : mise à disposition de cartes avec circuit cyclo et VTT, local à vélo et matériel fermé, petits déjeuner et repas énergétiques, affichage de la météo...
- L'hôtelier connaît les circuits présentés et est en mesure de conseiller ses clients et de faciliter l'accès aux magasins de réparation et location de cycles.



Les séminaires au vert

Ces établissements proposent un **équipement technique adapté aux séminaires** (vidéo projecteur, écran, Internet, téléphone...) et un **restaurant de qualité** (café d'accueil, pose café avec produits régionaux et fabrications maison...)

3 – LES AVANTAGES POUR LES HOTELIERS AFFILIES AU RESEAU

- Faire partie d'un **réseau de qualité identifié et connu du grand public**
- Bénéficier d'une **centrale de réservation**
- Etre valorisé par des actions **de promotion d'envergure** (site Internet, guide, actions presse, salons, campagne de communication...)
- Etre **soutenu** par ses relais locaux (cf 4)

Tout en conservant son identité et son indépendance

4 – LE ROLE DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES LOGIS

Sur le terrain, l'Association départementale apporte un soutien de proximité et met en place des actions de promotion. L'Animatrice est la courroie de transmission entre les Adhérents, l'Association Départementale, l'Union Régionale et la Fédération Internationale. Elle a pour missions :

- **Accompagner les hôteliers candidats** dans l'adhésion au réseau, dans l'attribution des labels thématiques et dans le suivi de leur reclassement.
- **S'assurer de la bonne utilisation du label** et du respect des critères de la charte.
- **Faire le suivi** des réclamations des visiteurs
- **Conseiller, soutenir les adhérents** :
 - ⇒ Aspect social et juridique
 - ⇒ projet de rénovation ou d'amélioration
 - ⇒ Existence et fonctionnement des aides départementales
- **Contact permanent**, relationnel, connaissance approfondie du réseau
- **Proposition de formations**
- **Promotion du réseau** (salons en France et pays limitrophes, site Internet départemental, dépliant départemental, campagne web marketing, partenariats divers (ex avec Radio France bleu Hérault, publicité, publi rédactionnel...))

5 - LE RESEAU DES LOGIS DANS L'HERAULT

L'Hérault comptabilise **32 Logis sur tout le département**.

Une moyenne de 18 chambres par hôtel est comptabilisée dans l'Hérault, cependant, le nombre de chambres s'étend de 3 à 78 chambres par hôtel.



Classement des établissements de l'Hérault :

Classement	HOTELS			RESTAURANTS*		
Nombre d'établissements	1	18	13	5	11	10

*4 Logis sans restaurant

2 Logis « Tables distinguées »

Labels thématiques dans l'Hérault : (un logis peut avoir plusieurs labels thématiques)

Labels thématiques							
Nombre d'établissements	5	6	2	32	4	1	3

Liste des logis de l'Hérault disponible sur le site :
<http://www.logis-herault.fr>

Contact : Catherine RUSCHER

Animatrice des **Logis de l'Hérault**

Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34184 Montpellier cedex 4

Tél: 04 67 67 67 28 / Fax: 04 67 67 71 77 / <http://www.logis-herault.fr>

contact@logis-herault.fr

Fédération Départementale des Offices de Tourisme de l'Hérault
 Maison du Tourisme - Avenue des Moulins - 34 184 Montpellier Cedex 4
 Tel : 04 67 67 71 22 - Fax : 04 67 67 71 77 - Mail : ud@ot-herault.com